

NOTE D'INFORMATION · CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'AUBE · SYNTHÈSE RÉALISÉE PAR LA TASK FORCE IA-SPORTS.FR

JOP 2024 : 51 M€ INVESTIS PAR L'AUBE, UN IMPACT SPORTIF CONTRASTÉ

Cette note à l'attention des acteurs du sport synthétise le rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes consacré à l'investissement du Département dans les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Elle couvre les investissements réalisés entre 2017 et 2024 et leurs effets sur la pratique sportive du territoire.

PÉRIMÈTRE · 2017 → 2024

DÉPENSÉS	COÛT NET	DÉLÉGATIONS
51 M€	45 M€	5 accueillies

Source : chambre régionale des comptes, rapport d'observations définitives.

L'ESSENTIEL EN QUATRE CONSTATS

SYNTHÈSE · RAPPORT DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

L'Aube a consenti un effort d'investissement important dans la perspective des Jeux. La chambre en relève la portée, mais aussi les faiblesses de conduite et un effet encore limité sur la pratique.

01

Un effort financier significatif

Les opérations liées aux JOP représentent environ 10 % des dépenses d'équipement du Département entre 2019 et 2024. Une part notable de la capacité d'investissement a donc été orientée vers le sport sur la période.

02

Une maîtrise budgétaire insuffisante

Les coûts des principales opérations ont dérivé, des irrégularités ont été relevées dans la passation des marchés et le pilotage reste perfectible, notamment dans l'information de l'assemblée délibérante.

03

Un impact contrasté sur la pratique

Le nombre de licenciés progresse et l'offre d'équipements se rapproche de la moyenne nationale, mais les résultats restent modestes au regard des sommes engagées.

04

Une politique inclusive inaboutie

Des actions en faveur du handisport et de l'accessibilité ont été engagées, sans effet mesurable à ce stade : le nombre de licenciés concernés recule.

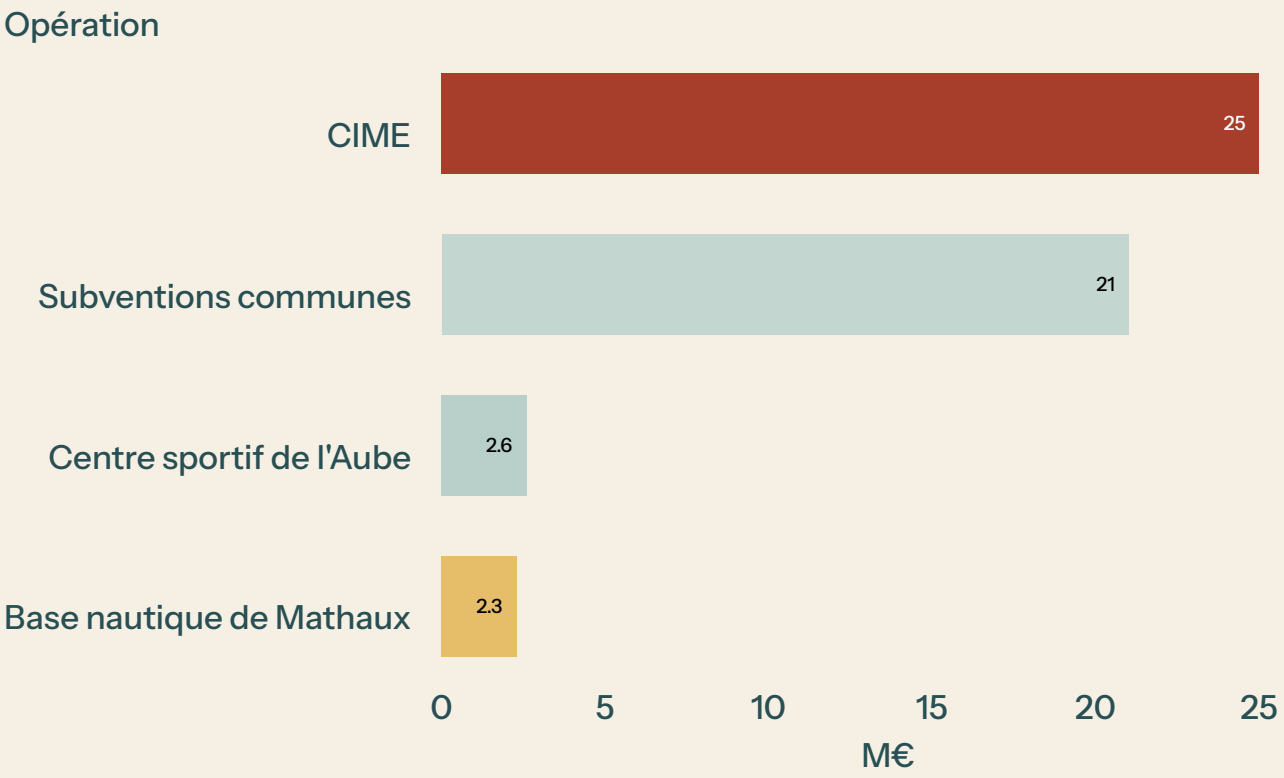
Les pages suivantes détaillent chacun de ces constats, chiffres du rapport à l'appui, puis proposent des points de vigilance pour la suite.

OÙ SONT ALLÉS LES 51 M€

RÉPARTITION · INVESTISSEMENTS 2017-2024

Le CIME et les subventions aux communes concentrent l'essentiel de l'effort.

MONTANTS INVESTIS · EN MILLIONS D'EUROS



Le CIME, complexe international multisports d'escalade, absorbe 25 M€, soit près de la moitié de l'enveloppe. C'est l'équipement phare de la stratégie départementale.

Les **subventions aux communes** pour leurs équipements sportifs atteignent 21 M€ et diffusent l'effort sur l'ensemble du territoire.

Deux équipements départementaux complètent le programme : la rénovation du **centre sportif de l'Aube** (2,6 M€) et la **base nautique de Mathaux** (2,3 M€).

Le Département a également participé au passage de la flamme olympique et paralympique.

DÉPENSE BRUTE	COÛT NET APRÈS SUBVENTIONS PERÇUES
51 M€	45 M€

DÉPASSEMENTS DE 36 À 45 % ET MARCHÉS IRRÉGULIERS

MAÎTRISE BUDGÉTAIRE · CONDUITE DES OPÉRATIONS

Les trois équipements départementaux ont coûté nettement plus que prévu. La chambre relève en outre des irrégularités dans la passation des marchés.

+36 %

CIME

Dépassement sur l'équipement le plus coûteux du programme.

+36 %

Base nautique de Mathaux

Même taux de dérive que le CIME.

+45 %

Centre sportif de l'Aube

Le dépassement le plus élevé relevé.

Des marchés irréguliers

La chambre constate des irrégularités dans la passation des marchés. Au-delà du risque juridique, elles fragilisent la mise en concurrence, qui conditionne la maîtrise des prix.

Des cadres contraints

Les cadres juridiques et réglementaires applicables ont compliqué la conduite des opérations, dans un calendrier fixé par l'échéance des Jeux.

Un pilotage perfectible

- Lisibilité budgétaire des opérations à améliorer
- Conduite des opérations à structurer
- Suivi des coûts à rendre régulier et accessible à l'assemblée délibérante

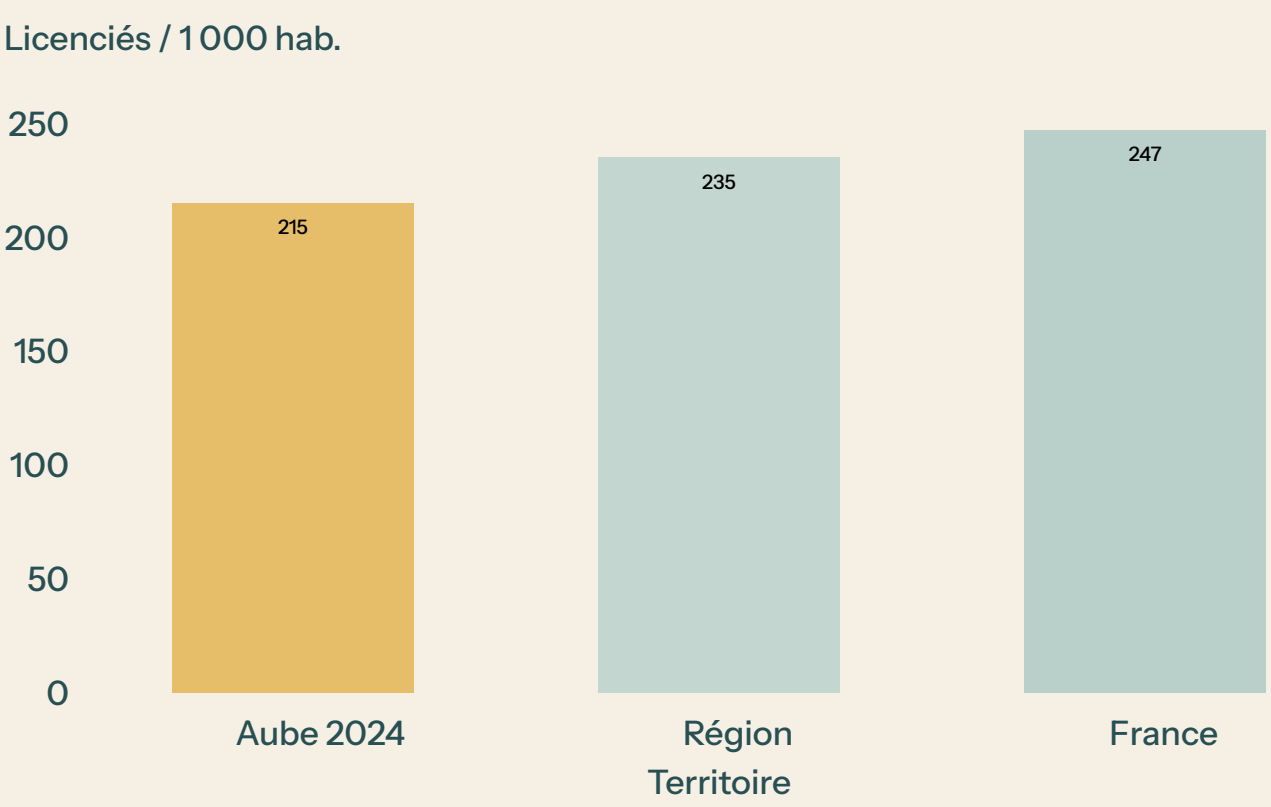
Portée. Sans suivi consolidé, l'assemblée délibérante ne dispose pas d'une vision claire de l'écart entre coûts prévus et coûts réels au moment de se prononcer.

PRATIQUE SPORTIVE : UN RATTRAPAGE ENCORE INCOMPLET

LICENCIÉS · ÉQUIPEMENTS · 2017-2024

L'Aube progresse mais reste sous les moyennes.

LICENCIÉS POUR 1 000 HABITANTS



Licenciés : +9 %

Entre 2017 et 2024, les licenciés progressent de 9 %, à 215 pour 1 000 habitants, sous les moyennes régionale (235) et nationale (247).

Équipements : 45 → 48

De 45 à 48 pour 10 000 habitants, le taux approche la moyenne nationale de 49. L'écart d'offre est presque comblé, celui de pratique beaucoup moins.

Indicateur	Aube	France
Licenciés / 1 000 hab. (2024)	215	247
Équipements / 10 000 hab.	48	49
Délégations étrangères accueillies	5	—

DES ÉQUIPEMENTS NEUFS INÉGALEMENT FRÉQUENTÉS

USAGE · CIME · MATHAUX · CENTRE SPORTIF

Les équipements livrés n'ont pas tous trouvé leur public. La chambre souligne un décalage entre les ambitions affichées et l'usage réel.



Base nautique de Mathaux · fréquentation limitée

CIME

83 000 €

et plus, investis par licencié supplémentaire. Les adhérents du club d'escalade ont doublé, à 600.

CENTRE SPORTIF DE L'AUBE

48 %

d'occupation, en baisse, contre 58 % pour les hébergements collectifs touristiques.

Un usage en deçà des ambitions

Le plateau multisports et la base nautique de Mathaux connaissent une fréquentation limitée. Au CIME, la progression des adhérents est réelle, mais le coût par nouveau licencié reste très élevé. Ces écarts interrogent le dimensionnement des projets et la stratégie d'animation des sites.

INCLUSION : DES ACTIONS ENGAGÉES, DES RÉSULTATS INCERTAINS

HANDISPORT · SPORT ADAPTÉ · ACCESSIBILITÉ



Pratique handisport en club

-8 %

LICENCIÉS HANDISPORT ET SPORT ADAPTÉ

entre 2019 et 2024, à **268 licenciés**. Malgré l'élan des Jeux paralympiques, la pratique recule.

Accessibilité physique

Globalement prise en compte, mais certaines zones du CIME restent inaccessibles.

Soutien aux clubs

L'aide à l'accessibilité et au matériel adapté reste à renforcer.

Information

L'information sur la pratique du handisport est à améliorer.

La chambre juge cette politique encore inaboutie : les actions existent, mais leur effet sur le nombre de pratiquants n'est pas démontré.

POINTS DE VIGILANCE POUR LES DÉCIDEURS

PISTES · ISSUES DES CONSTATS DE LA CHAMBRE

Les équipements sont livrés ; l'enjeu porte désormais sur leur pilotage, leur usage et leur ouverture à tous les publics.

01 Fiabiliser le suivi des coûts

Présenter à l'assemblée délibérante un suivi régulier et lisible des coûts prévus et réalisés, opération par opération, pour éclairer ses décisions.

02 Sécuriser la passation des marchés

Corriger les irrégularités relevées et renforcer le contrôle des procédures, en particulier sous contrainte de calendrier.

03 Mesurer et développer l'usage

Suivre la fréquentation du CIME, du plateau multisports, de la base nautique de Mathaux et du centre sportif, et adapter leur animation.

04 Renforcer l'accessibilité et le handisport

Rendre accessibles les zones du CIME qui ne le sont pas, soutenir les clubs en matériel adapté et mieux informer sur la pratique.

Pour accéder au Rapport officiel : file:///C:/Users/Utilisateur/Downloads/2610-crc-Aube-JO-2024-GER202647%20(1)

GLOSSAIRE

REPÈRES · TERMES TECHNIQUES DE LA NOTE

JOP : Jeux olympiques et paralympiques.

CIME : équipement d'escalade et de sport financé dans le cadre des JOP.

Chambre régionale des comptes : juridiction financière qui contrôle les comptes et la gestion des collectivités.

Rapport d'observations définitives : rapport final de la chambre, rendu après la phase contradictoire.

Dépenses d'équipement : dépenses d'investissement qui créent ou améliorent des équipements durables.

Coût net / subventions perçues : coût restant à la charge de la collectivité après déduction des subventions reçues.

Dépassement budgétaire : écart positif entre le coût réalisé et le coût prévu.

Passation des marchés publics : procédure par laquelle une collectivité choisit ses prestataires.

Assemblée délibérante : organe élu qui vote les décisions et le budget de la collectivité.

Licencié sportif : personne titulaire d'une licence dans un club affilié à une fédération.

Taux d'équipement : nombre d'équipements sportifs rapporté à la population.

Taux d'occupation : part du temps ou des capacités effectivement utilisée.

Hébergements collectifs touristiques : structures d'accueil de groupes (centres, villages de vacances, auberges).

Délégations étrangères (centres de préparation) : équipes accueillies avant les Jeux pour s'entraîner.

Handisport : sports pratiqués par des personnes en situation de handicap physique ou sensoriel.

Sport adapté : pratique destinée aux personnes en situation de handicap mental ou psychique.

Accessibilité : possibilité pour tous les publics d'accéder aux lieux et de les utiliser.